

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Convoqué le 12 octobre 2023 pour la séance du 19 octobre 2023 à 18h00

La séance est présidée par Madame Leïla NAÏDJI, Vice-Présidente du CCAS de Dunkerque.

► **ONT PARTICIPÉ :**

▪ **En présentiel**

Madame Leïla NAÏDJI - Vice-Présidente

Madame Delphine CASTELLI – Administratrice

Madame Joëlle CROCKEY - Administratrice

Madame Catherine DELESALLE – Administratrice

Madame Jocelyne FEVER - Administratrice

Monsieur Josseran FLOCH - Administrateur

Madame Harmonie HARS - Administratrice

Madame Laurence HUMILIÈRE – Administratrice

Madame Michèle PEPIN - Administratrice

► **ÉTAIENT ABSENTS ET ONT DONNÉ POUVOIR**

Conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

- Madame Laurence OLIVIER à Monsieur Josseran FLOCH

Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque en date du 19 octobre 2023

DELIBERATION N°6 - ADMISSION EN NON-VALEUR POUR CREANCES IRRECOUVRABLES

Après l'engagement de procédures de saisies ayant conduit à l'établissement d'un procès-verbal de carence et considérant que cette créance n'est pas susceptible de recouvrement, Monsieur le Trésorier propose au Conseil d'administration d'approuver l'admission en non-valeur pour cause d'irrecouvrabilité des créances suivantes :

Montant	Budget	Numéro de liste
2 322,40 €	Budget Principal	6241710233
719,08 €	Budget Principal	6486310533

ADOPTÉ

**Pour le Maire-Président,
Par délégation,**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-200027167-20231019-20231019CA_D6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2023